



Illustrations des bonnes pratiques

Appliquer une politique environnementale

Critère 3.9.

*Note interne à l'attention du personnel
pour devenir Eco-responsable*

SMIEEOM Val de Cher (41)



NOTE INTERNE

A L'ATTENTION DU PERSONNEL

DEVENIR ECO-RESPONSABLE

AU SMIEEOM VAL DE CHER

Dans un souci de réaliser une démarche vertueuse en matière d'environnement, vous trouverez ci-dessous quelques gestes pour devenir éco-responsable. Nous encourageons chaque agent à les honorer au quotidien afin que le SMIEEOM puisse devenir une « collectivité éco-exemplaire ».

1 - L'EAU :



L'eau est à l'échelle de la planète une ressource rare qu'il faut économiser. En France, la consommation domestique est de l'ordre de 137 litres d'eau potable par jour.

SANITAIRES

Un agent de bureau consomme entre 10 et 30 litres d'eau par jour en moyenne, essentiellement pour les sanitaires. Une réduction de la consommation passe par un changement de comportement de chacun.

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement
- S'assurer après utilisation que le robinet est bien fermé
- **En cas de fuite, merci de contacter les services techniques**

Les chasses d'eau des sanitaires sont toutes dotées d'un double bouton-poussoir, un grand et un petit, en fonction du débit nécessaire. Si l'on y fait bien attention, cela permet de diminuer de moitié la consommation en eau des WC.



LAVAGE DES VEHICULES

A effectuer sur le site de Choussy (présence d'un déboureur / déshuileur) : privilégiez l'utilisation du nettoyeur haute pression pour le nettoyage des véhicules.

ESPACES VERTS

Pour l'arrosage des fleurs, arrosez de préférence le matin pour éviter une déperdition en évaporation, binez le sol régulièrement et paillez-le. Choisissez des plantes résistantes à la sécheresse.

CONSUMMATION



L'eau du robinet distribuée en France est potable, donc sans risque pour la santé. Elle est régulièrement contrôlée, ce qui permet de garantir que l'eau produite est conforme aux normes en vigueur.

Boire l'eau du robinet permet de faire des économies et de réduire ses déchets (absence d'emballage).

Pour les réunions, préférez l'eau en carafe plutôt que des bouteilles individuelles.

2 - L'ENERGIE

ECLAIRAGE

Des comportements individuels bien compris et appliqués diminuent considérablement la consommation en énergie : jusqu'à 15 % pour l'éclairage...

- N'allumez pas systématiquement tous les équipements de bureau dès votre arrivée.
- **Utilisez au maximum la lumière naturelle** (placez votre bureau de préférence perpendiculairement à la fenêtre pour un meilleur confort visuel) et adaptez la puissance des lampes au besoin.
- **Eteignez la lumière en quittant une pièce.**
- Privilégiez le remplacement des ampoules par des lampes fluo-compactes.



EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- En quittant le bureau, **éteignez les équipements électriques** (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses). Il ne suffit pas de les mettre en veille.
Par exemple, éteignez l'unité centrale, l'onduleur puis la prise multifonction à laquelle ces appareils sont raccordés si celle-ci dispose d'un interrupteur.
- **Ne laissez pas un chargeur branché sur secteur** (téléphone ou ordinateur portable), alors même que l'appareil n'est pas connecté. En effet le chargeur, même non relié à un appareil, consomme de l'énergie !
- Privilégiez les équipements économes (classe A)



CHAUFFAGE

- **Aérez régulièrement**, 5 minutes suffisent et limitent les surconsommations de climatisation et de chauffage (mais éteignez le chauffage lorsque la fenêtre est ouverte !).
- **Ne couvrez pas votre radiateur avec des dossiers ou autres objets.**

3- LES DECHETS

REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS LES ACHATS



- Privilégiez l'achat de matériel bénéficiant d'une durée de vie plus longue, facilement recyclable et permettant de limiter la production de déchets.
- **Achetez des fournitures éco-labellisées** (produisant moins de déchets de leur fabrication à leur élimination).
- **Achetez des produits rechargeables, réutilisables ou recyclés** (papier, accumulateurs, cartouches d'impression, stylos plumes, critères rechargeables...) ou des produits qui durent plus longtemps (lampes fluo compactes).

- Louez des appareils pour des utilisations ponctuelles plutôt que de les acheter.

BIEN CONSOMMER

Utilisez la bonne dose de produit. Il est inutile de surdoser pour qu'un produit soit efficace.

LIMITER LES IMPRESSIONS PAPIERS

- Dématérialisez les procédures d'appels d'offre.
- Privilégiez la communication électronique (revue de presse, notes de service, courrier...) pour la diffusion interne de documents.
- **Changez vos paramètres d'impression** (recto-verso, 2 pages par page imprimée, noir et blanc...)

REUTILISER CE QUI PEUT L'ETRE

ex : les impressions ratées ou les papiers utilisés seulement en recto peuvent servir de brouillon.

TRIER ET VALORISER SES DECHETS

Pour recycler et valoriser au mieux ses déchets, un tri, un stockage et une collecte spécifiques sont indispensables.

Le tri des déchets banals

Chaque bureau dispose d'une corbeille pour le papier et une pour les autres déchets, Dans la cuisine, présence de sacs de tri pour les emballages ménagers et le verre.

Les cartons seront entreposés dans le local de la femme de ménage puis emmenés à la déchèterie.



Le tri des déchets dangereux

Les piles peuvent être déposées sur le comptoir à l'accueil à Seigy ou dans les bacs spécifiques à Choussy.

Les autres déchets dangereux seront séparés et emmenés en déchèterie.

4 - LES TRANSPORTS



Privilégiez l'éco-conduite

ANTICIPER LE TRAFIC ET ROULER ZEN

Afin de conduire à une vitesse aussi constante que possible, il est important d'anticiper le trafic environnant pour éviter les freinages et accélérations non nécessaires. Par exemple :

- à l'approche des feux de signalisation...
- à l'approche de cyclistes ou de véhicules agricoles...
- sur une autoroute ou une route chargée...

... et pour toutes autres situations de trafic, cela peut avoir une grande influence sur la manière de conduire et donc sur la consommation de carburant.

Si le véhicule en est équipé, utilisez le régulateur ou le limiteur de vitesse.

CHANGER LES RAPPORTS DU MOTEUR A BAS REGIME

Montez les rapports entre 2000 t/min et 2500 tr/min. Ceci s'applique aux véhicules à essence et aux véhicules diesel. Ainsi un tachymètre (compte-tour) est un instrument utile pour changer de vitesse au bon moment.

ENTREtenir SON VEHICULE

Vérifiez régulièrement la pression des pneumatiques, Pensez à l'entretien du véhicule : vidange, filtre à air...

Comptant sur votre collaboration

Michel TROIGNON
Président

Romain FOURRET
Directeur Général des Services